





Prenez votre terroir en main!

Sur le territoire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, les sols -et plus particulièrement les sols agricoles - sont sensibles à l'érosion.

Pour remédier à ces difficultés, de nombreuses pratiques agricoles s'offrent à vous!

Rejoignez les groupes de travail instaurés par la Communauté de communes afin de trouver les solutions les mieux adaptées au terroir ainsi qu'à vos exploitations.



CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN GRIMAUD LA CROIX-VALMER LA GARDE-FREINET LA MOLI

www.cc-golfedesainttropez.fr

Les précipitations soudaines et abondantes ainsi que l'occupation des sols accentuent le phénomène d'érosion, entrainant un accroissement de l'ensablement des cours d'eau et une dégradation de la qualité des eaux superficielles.

Aujourd'hui, la Communauté de communes vous propose un programme sur mesure pour remédier à la situation!



Un programme 100% modulable!

Différentes solutions visant à **améliorer la résistance à l'érosion et à réduire le recours aux herbicides** sont envisageables: enherbement, entretien et amendement du sol, fertilisation raisonnée etc.

Des conseils et du matériel pour tous!



En tant que viticulteur acteur de la démarche, vous bénéficiez gratuitement:

- < de conseils individuels de la Chambre d'agriculture (sur les parcelles d'essai)
- < de compost de déchets verts de l'Ecopôle (avec mise à disposition possible d'un épandeur)
- < de journées de démonstration (matériel d'entretien du sol,, matériel innovant agricole, réglage du pulvérisateur etc.)



Une agriculture 100% valorisée!

Les groupes de travail permettent :

- < une valorisation des expérimentations locales
- < une mise en place des pratiques adaptées aux enjeux et contraintes (achat de semence, amendement disponible etc.)
- < une structuration qui favorise l'investissement (la cave coopérative de la commune du Plan-De-La-Tour devient ainsi le premier Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental du Var)

<u>Un programme animé par la Chambre d'agriculture du Var pour vous, viticulteurs volontaires!</u>

Afin d'encourager cette adaptation des pratiques culturales qui répond aux problématiques de pollutions diffuses et d'érosion, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez s'appuie sur l'expertise de la Chambre d'Agriculture du Var pour l'accompagner dans l'animation de groupes de travail destinés aux viticulteurs volontaires.

Ces actions ne peuvent être réalisées sans votre participation active.

Le partenariat s'inscrit dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations) du bassin versant du Préconil et du Contrat de rivière de la Giscle et autres fleuves côtiers du golfe de Saint-Tropez.







Les étapes clé de la démarche:

2014: associée à la Chambre d'agriculture, la commune du Plan-De-La-Tour engage une action de sensibilisation et de formation des viticulteurs sur l'ensemble de ses terres (bassin versant du Préconil)

2016: les viticulteurs de Grimaud et Cogolin et sont invités à participer à l'action (bassin versant de la Giscle)

2017 et après : le programme peut également être suivi par les viticulteurs de Gassin, Ramatuelle et La Mole

N'hésitez plus à nous contacter pour participer à cette démarche territoriale!







Marine Balue Service Viticulture Chambre d'Agriculture du Var 06 14 52 08 60 marine.balue@var.chambagri.fr

Marie-laure Berthommé
Service Cours d'Eau
Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez
04 94 55 78 28
mlberthomme@cc-golfedesainttropez.fr







CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN GRIMAUD LA CROIX-VALMER LA GARDE-FREINET LA MOLE Le plan-de-la-tour ramatuelle rayol-canadel-sur-mer saint-tropez sainte-maxime

www.cc-golfedesainttropez.fr